



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 25 au 29 juillet 2016

*En raison des congés estivaux, le prochain INFORUP sera daté du vendredi 2 septembre 2016.*

**LA PAC POST-2020 EN DISCUSSION À PARIS À LA RENTRÉE :** L'ensemble des Ministres européens de l'agriculture sont attendus à Paris les 1er et 2 septembre prochain à l'initiative de Stéphane Le Foll, le Ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Cette réunion du Conseil européen des Ministres de l'agriculture aura pour sujet l'avenir de la politique agricole commune (PAC) à partir de 2020, année d'ouverture d'un nouveau cadre financier pluriannuel. Les discussions de septembre reprendront la série de propositions présentée par la France à l'occasion du Conseil informel des ministres européens de l'agriculture qui avait eu lieu à Amsterdam fin mai 2016. Parmi les propositions françaises, on retiendra surtout la volonté de transformer une partie des aides directes reçues par les exploitants en une épargne de précaution contracyclique, mobilisable en cas de crise et d'aléas. De manière générale, Stéphane Le Foll souhaite faire de la prochaine PAC une réforme suffisamment ambitieuse pour répondre aux attentes des citoyens et des acteurs économiques concernés. Le projet agricole s'est jusqu'ici inscrit comme un pilier de la construction européenne. Pour lui, et malgré les probables implications budgétaires du Brexit, la politique agricole devra s'adapter pour être à la hauteur des défis alimentaires, environnementaux, climatiques et sociaux à venir. Une telle ambition nécessite selon le Ministre français « la préservation de moyens à la hauteur des défis à relever ». La PAC post-2020 animera selon lui une transition vers une « agriculture européenne compétitive, durable et résiliente ».

**PÉTITION À L'ATTENTION DU PARLEMENT EUROPÉEN POUR UNE GOUVERNANCE DURABLE ET ÉQUITABLE DES TERRES AGRICOLES :** Le 13 juillet 2016, Via Campesina et Terres de liens, ont été auditionnés par la commission des pétitions (PETI) du Parlement européen (PE) au sujet d'une pétition d'initiative commune intitulée « Préservation et gestion des terres agricoles comme notre richesse commune ». Cette pétition a été signée par un ensemble de 80 organisations agricoles de l'UE. Ces organisations

appellent à une gouvernance européenne durable et équitable des terres agricoles, à une meilleure prise en compte des questions foncières par les réglementations et politiques de l'UE. La pétition demande aux élus du PE d'évaluer l'impact des politiques communautaires affectant l'utilisation des terres et de proposer une réglementation pour un accès équitable aux terres agricoles considérées comme « une ressource précieuse et non-renouvelable ». A ce sujet, l'eurodéputée de la commission de l'agriculture et du développement rural, Maria Noichl (S&D, Allemagne) remettra cet automne un rapport d'initiative sur l'accès à la terre.

**POINT SUR LES PREMIERES VENTES DE POISSONS :** Selon les données de l'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture, publiées lundi 25 juillet, les premières ventes de poissons ont augmenté en volume et en valeur par rapport à l'année précédente (janvier-avril 2015) pour la Grèce, la Lituanie et le Royaume-Uni. S'agissant de la France, sur la période janvier-avril 2016, les premières ventes ont connu une légère diminution par rapport à janvier-avril 2015, tant en valeur (-2%) qu'en volume (-1%), largement attribuable aux céphalopodes. La langoustine a connu une augmentation significative (+19% en valeur et +36% en volume par rapport à avril 2015) et est devenue la principale espèce, devant la lotte et la sole, malgré une chute substantielle du prix. Les baisses les plus notables en valeur ont été enregistrées pour le bar (-39%), le calmar (-39%) et le lieu noir (-36%). La saison de la pêche au thon rouge de l'Atlantique dans la région occidentale et dans la région centrale de la mer Méditerranée et dans l'Adriatique a été ouverte du 26 mai au 24 juin 2016 pour les senneurs, rappelle la publication de l'Observatoire. La plupart des navires européens avaient pêché leurs quotas au début juin. Les quotas pour 2016 étaient de 40% supérieurs à ceux de deux ans plus tôt. L'Espagne, la France et l'Italie ont été les principaux bénéficiaires de cette augmentation. Les prix en premières ventes dans certaines criées ont diminué du fait de l'augmentation des volumes. Selon la tendance observée depuis 2010, il est probable que les exportations augmentent (+50%).